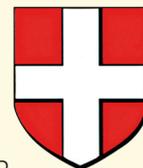
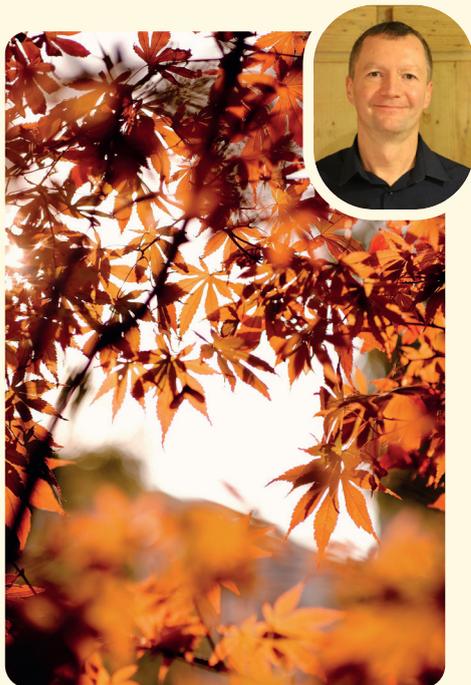


DESS ESCH MOMMME !*

*ça c'est Mommenheim



La lettre d'information de la commune aux habitants de Mommenheim



Edito

Par M. Eric MULLER, 1^{er} adjoint

2023 – Histoires de grues – Elles font partie de notre paysage depuis quelques mois et symbolisent l'avancée de plusieurs projets ambitieux dans notre village.

Celle du Foyer Saint Maurice a déjà migré pour laisser place aux travaux intérieurs qui devraient s'achever avant l'hiver. Notre objectif est d'organiser la prochaine fête de Noël des aînés dans ce nouvel équipement de qualité. Le compte-à-rebours est lancé ! Dès le 1^{er} trimestre 2024 le foyer sera mis à disposition des associations locales. Au 2nd trimestre les locations seront également ouvertes aux particuliers.

Celle de la grange dîmière a servi ces derniers mois au remontage du colombage et la mise en place des quelques 17 000 tuiles Bieber-schwanz. La restauration des trois bâtiments remarquables étant à présent presque achevée, les travaux d'aménagements vont pouvoir démarrer avec notamment la plantation d'un majestueux tilleul à l'automne. Ce bel espace sera ouvert au public au printemps 2024 avec la possibilité d'être privatisé.

Le couple de grues qui trône dans la rue des vergers accompagne l'édification du nouveau groupe scolaire. Les travaux vont bon train, le dernier étage est en cours de construction et le planning prévisionnel nous laisse espérer une mise à disposition des locaux au printemps 2025.

Présence d'une colonie de grues également dans la PDA, aussi appelé Business Parc, à l'est du village, symbole du dynamisme économique de notre territoire.

Enfin, elles sont nombreuses actuellement aux abords de la Zorn, les grues cendrées. Protégées depuis 1976, elles nous rappellent la fragilité de l'écosystème dans lequel nous vivons et nous encouragent à poursuivre la démarche environnementale engagée au niveau de la commune et à multiplier les actions liées que nous vous présenterons dans le prochain bulletin municipal à paraître en janvier.

“L'automne est un deuxième printemps où chaque feuille est une fleur”
(Albert CAMUS),

Au plaisir de vous rencontrer durant vos balades automnales dans notre beau village !

Événements à venir :

11/11 : commémoration
armistice 1918

18/11 : collecte de jouets et
vêtements – CCAS

25/11 : sentier de Noël

8/12 : collecte de boîtes
cadeaux – CCAS

10/12 : fête des aînés

Après un rythme ralenti pendant les vacances scolaires, le marché local reprend son rythme normal.

Mécénat

Le mécénat pour la grange dimière se poursuit ! En cette fin d'année, pensez à combiner soutien au patrimoine et réduction d'impôts (66% du don pour les particuliers) et à profiter des contreparties offertes ! Flyer explicatif disponible en mairie.





Festivités du 13 juillet

L'équipe municipale est heureuse d'informer les administrés que le feu d'artifice sera tiré le samedi 25 novembre 2023 pendant les festivités du « Sentier de Noël » (sous réserve de météo favorable). En effet, et au regret de tous, le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet n'a pas pu être tiré cette année pour plusieurs raisons. La configuration des lieux ne remplissait pas les conditions de sécurité (éloignement par rapport à la végétation, indisponibilité du SDIS pour piquet d'incendie...). Pour les années à venir, il conviendra de réfléchir à un lieu adapté si les mêmes contraintes devaient se répéter.



Point sur la rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est bien passée. A la suite du départ à la retraite de M. Weber, Mme Aurélie Schalber a pris la direction de l'Ecole primaire. Les effectifs s'établissent comme suit : PS/PM : 31 (19+12) et 30 (18+12)- MS/GS : 30 (7+23) – CP : 24- CP/CE1 : 23 (8+15) – CE1/CE2 : 22 (12+10) – CE2/CM1 : 23 (16+7) – CM2 : 25 (13+12). Le périscolaire a également repris son activité avec 145 enfants pour cette nouvelle rentrée, dont 5 enfants le matin, 122 à midi et 80 le soir. Le mercredi, les enfants sont au nombre de 38.

Travaux groupe scolaire

Dans le cadre du projet de construction du nouveau groupe scolaire mené par la CAH, une visite de chantier a eu lieu le 11/09/2023. A cette occasion, 8 enfants du périscolaire ont été sollicités pour marquer de leur empreinte de pied une plaque de béton qui sera exposée dans l'école.



Extension et engazonnement du cimetière :

Les travaux d'extension du cimetière (validés par le Conseil municipal) débuteront à l'automne. La commune de Mommenheim s'engage dans une démarche responsable en transformant l'entretien de son cimetière et en privilégiant une approche sans pesticides.

DANS QUEL BUT ?



- Pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires afin de préserver notre santé et notre environnement.
- Pour diminuer la chaleur en ville grâce à une végétation plus dense.
- Pour contribuer à la continuité de notre politique environnementale.
- Pour préserver la qualité de l'eau et la biodiversité.

L'opération se déroulera en trois phases, chaque année une nouvelle zone sera engazonnée, s'étalant sur une période de 3 ans.

La première phase débutera en automne 2023.

Sécurité parking de la mairie

Régulièrement, des jeunes du village viennent s'amuser à l'arrière de la mairie (vélo, jeux...). Il est rappelé que ce site est un parking et une cour d'école. Rappelez à vos enfants que ce ne sont pas des terrains de jeu et que leur sécurité peut être menacée (voitures et engins du chantier sur le parking).

Mouvement de personnel communal

Charlotte Gless, de l'équipe administrative, quittera Mommenheim fin septembre après 5 années de bons et loyaux services pour lesquels la commune la remercie. Elle poursuivra sa carrière à la mairie de Hoerd. Nous lui souhaitons une bonne continuation.

L'équipe technique a accueilli Gabriel Morin. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Urbanisme

La conformité des demandes d'urbanisme (Permis de Construire [PC] - Déclaration Préalable de travaux [DP]) ainsi que les constructions et travaux sont contrôlés systématiquement par l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) missionnée par la commune. Si vous envisagez de construire ou faire des travaux, assurez-vous avec votre architecte ou vous-même que votre permis de construire ou votre déclaration de travaux sont conformes aux règles en vigueur. La réalisation de vos travaux/constructions doit être conforme à la demande d'urbanisme qui vous a été accordée. La non-conformité peut avoir des conséquences lourdes pour vous (obligation de démolition, de modification...)



Incivilités déjections canines et propreté

Des incivilités sont signalées à la mairie et notamment à propos de propriétaires de chiens qui ne respectent pas la propreté du village.

Chacun doit respecter le bien commun et ses concitoyens. Il appartient, légalement, à chaque propriétaire de chien de ramasser les déjections de son animal.

Tout récemment, nous avons été interpellés par une administrée qui, lors de ses promenades dans le village, voit des déchets qui l'insupportent à juste titre, notamment au niveau de la gare. Dans son courriel à la mairie, elle indique qu'il « est navrant et que ce n'est pas normal que des citoyens doivent toujours ramasser les déchets des autres. ».

Soyons attentifs à respecter l'environnement dans lequel nous évoluons pour le bien de tout le monde.

Communiqué MAM 1, 2, 3 Soleil

Lisa-Marie, Jennifer et Hélène sont heureuses de vous annoncer l'ouverture de la Maison d'Assistants Maternelles (MAM) 1,2,3 Soleil située au 27 rue de la République 67670 Mommenheim.

Notre équipe se compose de trois assistantes maternelles pouvant accueillir 12 enfants de 2 mois jusqu'à leur entrée à l'école. Notre inauguration a eu lieu le samedi 16 septembre 2023 et nous remercions toutes les personnes qui étaient présentes pour ce beau moment.

Voici nos coordonnées lamam123soleil@hotmail.com ainsi que notre numéro de téléphone 03 69 57 50 28. Vous pouvez également nous retrouver sur Google en tapant MAM 1 2 3 soleil Mommenheim, et nous vous invitons à aimer notre page Facebook MAM 1,2,3 Soleil afin de mieux nous connaître.



« La prise en passant », le club d'échecs de Mommenheim communique...

Le jeu d'échecs, tout le monde connaît ! Mais à rebours de nombre d'idées reçues, ce n'est nullement une activité réservée à quelques intellectuels au sein d'une secte d'initiés ! Et il n'y a pas d'âge pour se passionner pour le seul d'entre tous les jeux inventés par les hommes qui échappe à la tyrannie du hasard !

Mommenheim a la chance de disposer d'un Club d'Echecs qui se trouve au 1er étage de l'école des filles.



« LA PRISE EN PASSANT », depuis plus de 20 ans, se donne pour mission d'initier jeunes et moins jeunes aux secrets du Roi, aux éclats de la Reine, aux manœuvres des Cavaliers, Tours, Fous et autres Pions qui se livrent combat sur les 64 cases de l'échiquier. Les jeunes padawans dès 6/7 ans sont les bienvenus. Ils sont dans cette tranche d'âge idéale pour apprendre, mémoriser et appliquer les subtilités du jeu et seront nos futurs champions pour défendre la Croix d'Argent du blason de Mommenheim dans les compétitions à venir !

Les formations sont assurées par un entraîneur diplômé FFE (Fédération Française d'Echecs) chaque vendredi à partir de 18h au local du club situé dans le bâtiment de l'école des filles au 1er étage.

Bien entendu, la jubilation d'apprendre et le plaisir du jeu ne sauraient être complets sans l'aiguillon de la compétition ! Au Championnat de France des Clubs, la Prise en Passant aligne 3 équipes ainsi que 2 équipes de jeunes à des compétitions qui leur sont réservées. De même, le Club encourage et finance la participation de ses adhérents à différents tournois locaux, tout comme la participation de nos jeunes, à titre individuel, au championnat du Bas-Rhin, d'Alsace et de France.

Loin d'être repliée sur elle-même, notre petite association, au fil des années, a établi des liens forts avec d'autres Cercles d'Echecs. Avec le club d'Echecs de Gambsheim, « l'Echiquier du Rhin », nous avons formé une Entente pour partager nos talents et avec le Schachklub d'Oberkirch, charmante bourgade en Forêt Noire dans l'Ortenau tout proche, dans une exemplaire coopération transfrontalière, nous échangeons joueurs et bonnes pratiques !

L'existence d'une association comme « La Prise en Passant » ne serait guère possible sans les bénévoles, adhérents du club ou parents de nos jeunes, qui donnent un peu, beaucoup, passionnément de leur temps pour permettre à notre association d'écrire son avenir.

Alors Venez nous rejoindre ! Pour apprendre et pratiquer le Roi des Jeux, mais aussi pour participer à la vie du club !

Contact : Monsieur Jean-Marie Gerthoffert 06.33.51.00.40 | jmgerthoffert@wanadoo.fr

Communiqué de l'association «Vivre Ensemble»

Vous êtes jeune retraité ou retraité depuis un moment, vous souhaitez faire de nouvelles rencontres et partager des moments cordiaux avec d'autres personnes, alors n'hésitez plus et inscrivez-vous à l'association «Vivre Ensemble» qui recherche constamment de nouveaux membres avec de nouvelles idées d'activités et de sorties.

Contact : Monsieur René Gerling au 06 62 75 06 42

